

COMMENT INTEGRER LA MEDIATION CULTURELLE A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

Formation professionnelle inscrite au RNCP, fiche 1816, catégorie C
Délivrant un **certificat de compétences**.

Organisme de formation agréé 11753915875
Eligibilité CPF – code 237607

Durée : 42 Heures

Coût de la formation : 990€ nets

[INSCRIVEZ VOUS ICI](#)

Depuis 2004 l'association nationale Cultures du Cœur sensibilise et forme les professionnels du champ social à la médiation culturelle. La formation s'adresse à tous les métiers liés à l'accompagnement de la personne dans un cadre social, médico-social, socio-éducatif ou socioculturel.

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences nécessaires pour mener des actions culturelles au sein du projet de la structure sociale. Elle est assurée par des spécialistes en médiation culturelle et des acteurs du champ social, dans des lieux culturels (théâtre, cirque, musée...), avec la volonté constante d'associer savoir théorique et pratique.

67 % de candidats
au passage de la
certification

100% de réussite lors de
ce passage



1 équipe de professionnels à votre écoute



1 organisme de formation depuis 2016



Des milliers de stagiaires formés

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Développer ses compétences en matière de médiation culturelle et d'accompagnement des publics.
- ✓ Acquérir des outils pour concevoir des projets culturels, de la conception à l'évaluation du projet.
- ✓ Optimiser ses moyens dans l'approche des institutions culturelles pour la concrétisation de partenariats.
- ✓ Etre en mesure de mettre en place des activités culturelles dans le cadre d'ateliers collectifs (sorties, débats, ateliers pratiques...).



CULTURES
DU CŒUR

CONTENU DES MODULES BLOC 1 DE COMPETENCES

Compétence visée : être capable de concevoir, piloter et évaluer un projet culturel qui s'inscrit dans une démarche globale d'insertion sociale.

M1 Intégrer les enjeux de la médiation culturelle dans le champ social.

Définir et comprendre les enjeux de la médiation culturelle dans le champ social et savoir les défendre. Inscrire son action dans les droits culturels. Se forger un argumentaire sur le bienfondé de ces actions pour les défendre auprès de son équipe.

M2 Impulser une action culturelle dans le cadre social.

Définir et mettre en place un projet dans ses différentes étapes en tenant compte des spécificités de sa structure, de ses publics, de son territoire, et des enjeux d'accompagnement social. Savoir impliquer et mobiliser les publics dans le déroulement du projet : maîtriser des outils de médiation culturelle et savoir les mettre en place (par exemple le dispositif Cultures du Cœur).

M3 Acquérir les outils nécessaires pour une coopération avec le secteur culturel.

Connaître le secteur culturel, les principales structures, acteurs et offres en direction du champ social. Comprendre les enjeux des structures culturelles dans l'accès à la culture et appréhender leur mode de fonctionnement. Collaborer avec une structure culturelle pour la mise en place d'outils de médiation autour d'un spectacle ou d'une visite.

3 SEANCES SELON LE CALENDRIER

Théâtre : découverte d'un théâtre, repères historiques et artistiques sur le théâtre, travail autour du texte et de sa représentation.

Musée : découverte et visite d'un musée, réflexion sur les outils de médiation et d'accompagnement des groupes, travail sur les moyens de favoriser une prise de parole devant les œuvres.

Patrimoine : réflexion sur la valorisation d'un environnement de proximité, exemples de projets autour du patrimoine urbain, travail sur la mise en place d'une balade urbaine ou d'un projet participatif de quartier.

Cinéma : rencontre avec un réalisateur, introduction à l'analyse au décryptage de l'image, atelier autour d'extraits de films.

CONTENU DES MODULES BLOC 2 DE COMPETENCES

Compétence visée : être capable de mettre en place et d'animer un atelier culturel dans sa structure sociale (atelier d'animation collective)

M4 Mettre en place un atelier de pratique en collaboration avec un artiste ou un acteur culturel.

Comprendre les enjeux de la pratique artistique amateur en collectif. Savoir organiser l'intervention d'un artiste (nature, fréquence, logistique, financement...) et définir le cadre d'une collaboration artistique : rôle et posture de chacun. Cas pratique avec un artiste issu du monde de la musique, du cirque ou de la danse

M5 Mettre en place un atelier culturel et impulser Des activités collectives.

Aménager un espace dédié à l'atelier culturel (exemple de la permanence Cultures du Cœur). Mobiliser et accueillir les publics dans l'espace. Organiser et encadrer des sorties individuelles ou collectives. Point sur les outils de médiation par domaine culturel. Mettre en place des outils de médiation dans le cadre de l'atelier, en tenant compte des spécificités de sa structure.

M6 Mettre en place et animer des temps d'échanges, de partages ou de débats autour des activités culturelles.

Comment stimuler la participation et développer le pouvoir d'agir des personnes dans le cadre d'ateliers collectifs : les formes de participation, les méthodes et les outils pour la favoriser. Animer le groupe présent à l'atelier : recourir aux outils et techniques d'animation adaptés pour impliquer les publics et encourager leur expression et prise d'initiative.

Temps d'accompagnement à l'écriture du passeport en vue de l'entretien de certification (2H).

CALENDRIER 2021

Lieu de formation principal : PARIS et distanciel

Modules	Horaires	Session 107
1	9H30-13H/14H-18H (7H30)	Jeudi 11 mars 2021 Distanciel
2	9H30-13H/14H-18H (7H30)	Jeudi 25 mars 2021 Distanciel
3 - 1	9H-13H (4H)	Jeudi 8 avril 2021 Présentiel
3 - 2	14H-18H (4H)	Jeudi 8 avril 2021 Présentiel
3 - 3	9H-13H (4H)	Jeudi 9 avril 2021 Présentiel
4	14H-17H30 (3H30)	Vendredi 9 avril 2021 Présentiel
5	14H-18H (4H)	Jeudi 15 avril 2021 Distanciel
6	9H30-13H/14H-18H (7H30)	Jeudi 20 mai 2021 Distanciel
Evaluation	1H	Jeudi 17 juin 2021 Distanciel

INSCRIPTION ET FACTURATION

S'inscrire via le **formulaire**. Vous recevrez un mail attestant votre inscription dans les deux jours ouvrés. Une convention de formation vous sera ensuite envoyée.

Frais d'inscription à régler 15 jours avant le début de la formation, après présentation d'une facture établie par Cultures du Cœur. Des attestations de présence signées par les stagiaires seront adressées conformément à la réglementation au stagiaire et à sa structure.

Toute formation qui ne serait pas annulée au moins deux semaines avant son démarrage sera due.

NOUS CONTACTER

Cultures du Cœur
58 Rue Didot 75014 Paris
01.46.73.92.20

L'équipe pédagogique
alice.pauly@culturesducoeur.org
serge.saada@culturesducoeur.org

La chargée d'administration
joelle.prigent@culturesducoeur.org

Association nationale de loi 1901 d'inclusion sociale par l'accès aux pratiques culturelles depuis 1999.

Date de modification 15/12/2020

PUBLICS ET PREREQUIS

Ouvert aux salariés des structures sociales publiques, associatives et privées.

Secteurs : socioculturel, médico-social, socio-éducatif, socioprofessionnel, socio-judiciaire, hébergement social...

Pas de niveau de diplôme requis.

Les candidats pourront être sélectionnés en fonction de leur motivation à s'engager dans une démarche d'obtention de certification.

Pour l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées, merci de contacter notre référent Handicap : alice.pauly@culturesducoeur.org.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Des documents supports écrits sont remis aux stagiaires lors de chaque séance de formation. Certaines séquences pédagogiques s'appuient sur des vidéos projections. Les apports théoriques s'accompagnent de temps pratique où les stagiaires sont sollicités au travers de cas pratique, exercices individuels ou travaux de groupes reposant sur des approches collaboratives (post-it, brainstorming, méta plan...).

L'équipe pédagogique a toutes les compétences requises pour accompagner les stagiaires tout le long du cursus vers l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention du certificat.

SUIVIS ET EVALUATION POUR LA CERTIFICATION

Un responsable pédagogique suit l'ensemble du groupe, il a pour charge de s'assurer de la cohérence de la formation dans la progression des modules et de l'adéquation avec les attentes spécifiques des participants. Il anime des temps de régulation à la fin de chaque séance pour évaluer la séquence de formation et faire le point sur les acquisitions des participants.

Il accompagne individuellement les stagiaires dans leurs travaux pour l'obtention du certificat.

Démarches pour l'obtention du certificat :

Document écrit : Passeport du médiateur complété au fur et à mesure des modules par le stagiaire.

Présentation orale d'une action ou d'un projet : organisation méthodologique du projet, partenaires impliqués et modalités de collaboration, moyens d'implication des publics dans le projet, et outils de médiation mis en place dans le cadre de l'action.

www.culturesducoeur.org

